

CQP RUESRC

(Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite)

PROGRAMME ET DESCRIPTIF DE FORMATION

Contexte : toute personne voulant reprendre ou créer une auto-école doit être titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (CQP RUESRC).

Public visé : tout public (si vous êtes en situation de handicap : nous consulter).

Prérequis :

- Être titulaire du Titre Professionnel d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière ou du Brevet pour l'exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière
 - Être titulaire de l'autorisation d'enseigner,
 - Faire preuve d'au minimum une année d'expérience en tant qu'enseignant de la conduite automobile ou enseignant de la sécurité routière et de la conduite automobile, soit au minimum 1607 heures.
- OU
- Avoir exercé une activité salariée en auto-école d'au-moins 1607 heures.
- Test de positionnement avant l'entrée en formation.

Objectifs :

- Manager une équipe,
- Piloter l'activité d'enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite,
- Procéder au développement commercial et de la relation clientèle dans l'enseignement de la conduite.

La formation du CQP RUESRC (Certificat de Qualification Professionnelle Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite) est une formation certifiante. Son code RNCP est le 39740. Le certificateur est l'ANFA (Association Nationale Formation Automobile). L'actuel millésime de cette certification a été inscrit au RNCP le 31/10/2024 pour se terminer le 31/10/2029.

PROGRAMME DE LA FORMATION : (Conformément au référentiel de l'ANFA – Décembre 2023 - 7^{ème} édition)

Bloc de Compétences 1. Management d'Equipe (154 heures)

1. Encadrement des collaborateurs (recrutement des collaborateurs, définition et suivi de l'activité des collaborateurs (entretiens annuels et professionnels...), suivi du plan de développement des compétences des collaborateurs, traitement des situations conflictuelles,)
2. Appui aux collaborateurs pour la réalisation de leurs activités,
3. Détermination et suivi des objectifs individuels et collectifs,
4. Planification et mise en œuvre d'un projet de conduite du changement,
5. Prévention du risque électrique pour le personnel averti.

Bloc de Compétences 2. Pilotage de l'activité d'enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (91 heures)

1. Pilotage et suivi de l'activité : élaboration, analyse et suivi des tableaux de bord / détermination d'actions correctives,
2. Elaboration et suivi du budget,
3. Établissement et suivi des relations avec les fournisseurs,
4. Gestion des relations avec les différents prescripteurs / financeurs...
5. Application de la législation et de la réglementation en matière : d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite, de droit du travail, d'hygiène et de sécurité,
6. Contrôle de conformité des formations du centre,
7. Définition et application des procédures qualité en vigueur dans l'unité,
8. Définition et encadrement de l'ensemble des activités administratives et commerciales de l'unité,
9. Veille et mise à jour de la documentation professionnelle et réglementaire.

Bloc de Compétences 3. Développement commercial et relation clientèle dans l'enseignement de la conduite (49 heures)

1. Définition des modalités de développement commercial de l'unité,
2. Adaptation de l'offre de formation au marché de l'unité d'enseignement,
3. Réponse aux appels d'offres issus des marchés publics et privés,
4. Élaboration et mise en œuvre d'actions promotionnelles,
5. Établissement des relations avec la clientèle : accueil, suivi et fidélisation,
6. Elaboration, pilotage et suivi des démarches qualité visant la satisfaction client,
7. Mise en œuvre des contrats : il pilote l'élaboration, présente et négocie une offre de formation, et le cas échéant, conclut en tenant compte d'un cahier des charges et en respectant la réglementation en vigueur,
8. Gestion des réclamations et de litiges éventuels.

Préparation à l'entretien devant le jury (7 heures).

Epreuves d'évaluation des trois blocs de compétences : 5 heures.

Nombre de participants : minimum 6 et maximum 12

Durée : 306 heures de formation (épreuves d'examen des trois blocs de compétences incluses).

Rythme : 35 heures par semaine. La formation a lieu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ;

Profil des formateurs : Titulaire du BAFM, titulaire du CAPET et d'un diplôme de niveau III en gestion, comptabilité et/ou finance et titulaire d'un Master de psychologie du travail et des organisations.

Support(s) de formation / moyens utilisés : Equipement informatique (ordinateur, vidéoprojecteur). Tableau blanc, paperboard, feutres. Méthodes pédagogiques : expositive et active.

Lieu : Nancy Sécurité Routière, 153 rue André Bisiaux, 54 320 MAXEVILLE.

Prix du stage : nous consulter.

Modalités de règlement : Autofinancement (chèque ou virement), CPF (Compte Personnel de Formation), possibilité de prise en charge par l'OPCO, Transitions pro ou France Travail en fonction des cas.

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation.

Délais d'accès à la formation : un mois.

Modalités d'évaluations des stagiaires :

L'évaluation s'effectue par bloc de compétences et par un entretien final de narration par un jury paritaire (qui n'est accessible qu'après validation d'au-moins deux des trois blocs de compétences).

Le résultat annuel global de la formation :

- en 2020, 100% de réussite (11/11 candidats),
- en 2021, 100% de réussite (9/9 candidats),
- en 2022, 100% de réussite (session de mai : 6/6 candidats ; session d'octobre : 7/7 candidats)
- en 2023, 100% de réussite (session de mai : 7/7 candidats) et 87,5% de réussite (session d'octobre 7/8 candidats)
- en 2024, 100% de réussite (6/6 candidats)
- en 2025 : 100% de réussite (5/5 candidats).

La suite de parcours possible du candidat :

- Exploitation d'une école de conduite
- TP ECSR
- CCS Groupe Lourd
- CCS Deux Roues
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39740/>

Les débouchés :

Suite à l'obtention du CQP RUESRC, les stagiaires finalisent leur projet initial de :

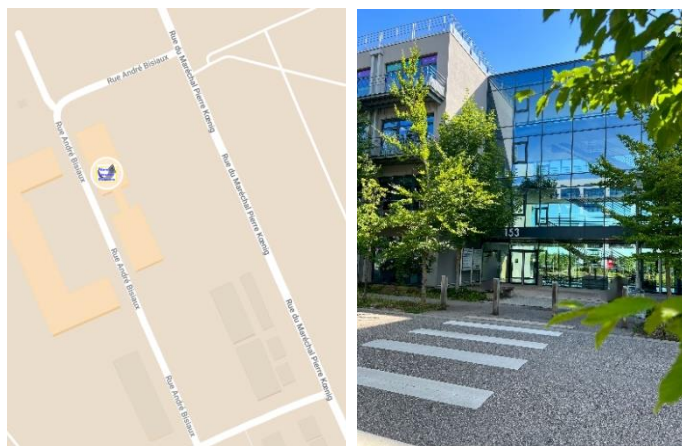
- création d'un établissement privé d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
- reprise d'un établissement privé d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Dans les 3 mois après l'obtention du CQP RUESRC, 100% des stagiaires ont trouvé un emploi en 2024 (en 2023, 21% ont créé ou repris une école de conduite dans les 3 à 6 mois après l'obtention de leur certification).

Modalités de suivi des stagiaires :

- Remise d'un questionnaire en fin de stage,
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmises, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

Plan et moyens d'accès au centre de formation :



Depuis la A33 : sortie 1 (Laxou)
Depuis la A31 (depuis Metz) : sortie 19 (Nancy-Gentilly/Laxou)
Depuis la A31 (depuis Toul) : sortie 18 (Nancy centre/Laxou).
Bus STAN : ligne 13 arrêt BISIAUX.

Modalités pratiques :

- **restauration** : Restaurant à moins de 5 minutes à pied du centre de formation, autres restaurants à 5-10 minutes en voiture
- **parking** : places de stationnement gratuit à proximité,
- **hébergement** : pas sur place, mais possibilité à proximité (nous consulter).